



L'Association canadienne du propane fait bon accueil au rapport final du Bureau de la concurrence et de l'Office national de l'énergie portant sur le marché du propane au Canada

OTTAWA, le 30 avril 2014 – L'Association canadienne du propane (ACP) accueille avec satisfaction le rapport final de l'examen mené conjointement par le Bureau de la concurrence et l'Office national de l'énergie sur les enjeux existants au sein du marché du propane au Canada, conformément à la lettre envoyée par le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, et le ministre de l'Industrie, James Moore, le 4 février 2014.

« Nous sommes satisfaits des données soulevées dans le cadre de cet examen, a soulevé Andrea Labelle, directrice générale de l'ACP. L'ACP a collaboré avec le Bureau de la concurrence et l'Office national de l'énergie afin de faciliter leur examen, et le rapport confirme qu'il n'existe pas de comportement anti-concurrentiel au sein de notre système actuel axé sur les conditions du marché pour le propane. Nous tenons à remercier les deux équipes pour leur travail dans la réalisation de cette étude approfondie. »

Au sujet de l'Association canadienne du propane

L'Association canadienne du propane est le porte-parole national de l'industrie canadienne du propane, soit une industrie de plusieurs milliards de dollars qui touche des dizaines de milliers de Canadiens. La mission de l'ACP est de favoriser la croissance et les pratiques exemplaires pour les activités de l'industrie canadienne du propane, et ce, en jouant le rôle de chef de file unifié pour l'ensemble de l'industrie, peu importe l'emplacement ou le rôle dans la chaîne de valeur du propane. L'ACP représente les intérêts de plus de 380 membres, notamment les producteurs, les grossistes, les détaillants, les transporteurs, les fabricants d'appareils, de bouteilles ou d'équipement, et les associés.

-30-

Pour de plus amples renseignements :

Allison Mallette
Gestionnaire, Recherche et Communications
allisonmallette@propane.ca